Circuit des deux maquis (1944)

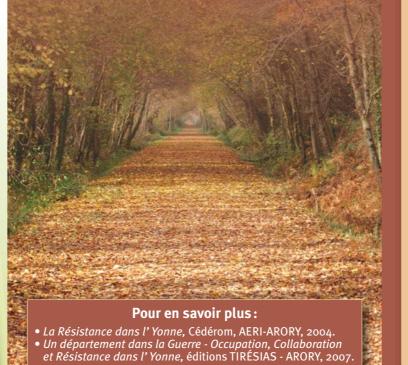
Facile - 20 km - 6h - Balisage vert

- Départ "Les Bordes" au parking du lavoir. Faire 200 m direction Les Fourneaux sur la route qui passe devant l'aire de jeux et prendre le chemin herbeux qui monte sur la gauche. Couper la route et suivre en face le chemin jusqu'au hameau Les Fourneaux. Prendre la route à droite sur 100 m avant de la suivre sur la gauche. Reprendre encore sur la gauche, la route devient chemin. Prendre le deuxième chemin sur la gauche. Laisser le premier croisement et poursuivre tout droit jusqu'au point n°2.
- 2 Tourner à droite jusqu'à la route André Dussault et prendre à gauche la route sur 1km jusqu'au point n°3.
- 3 Prendre à droite l'allée Jack Marsden sur 400 m et à droite dans le bois sur 50 m pour voir la stèle commémorative du Maquis Bourgogne. Faire demitour pour revenir au point n°3. Traverser la route et emprunter le chemin sur 700 m pour aller jusqu'au point n°4.
- Prendre à gauche la D122 sur 50 m puis descendre sur le chemin à gauche qui rejoint la D122. Descendre à gauche la route et rejoindre le centre du bourg de Dixmont et le parking derrière l'église au point n°5.
- 6 Rejoindre la fontaine et suivre sur 200 m la rue Saint Gervais. Prendre à gauche la rue du Gumery qui tourne sur la droite et monte dans le bois. A la sortie du bois, laisser le chemin de gauche pour prendre sur la droite celui qui arrive sur le plateau

- du Moulin à Vent. Suivre à gauche jusqu'à la route. Tourner à droite jusqu'au point n°6.
- 6 Suivre la route jusqu'à la place de Grange Pourrain. Laisser la route à droite et prendre le chemin en face jusqu'au chemin suivant que l'on suit à gauche. A 100 m reprendre à gauche le chemin qui longe le bois jusqu'à La Grange aux Malades point n°7 (1,3 km environ).
- Prendre la route à droite et traverser le hameau de La Grange aux Malades, à sa sortie, prendre le chemin sur la droite pendant 1,2 km pour rejoindre Le Clos Aubry. Prendre la route à droite jusqu'au point n°8
- S Après 100 m, prendre à gauche devant la boîte à lettres de la Poste, la route qui devient chemin sur 200 m. Tourner et descendre à gauche sur 100 m, laisser le chemin qui part à droite et prendre tout droit celui qui monte dans le bois. A 200 m, prendre le chemin de droite qui longe le bois jusqu'au point n°9.

9 Poursuivre le chemin et prendre celui qui descend sur la droite. A 700 m, prendre à droite et remonter le chemin qui longe une allée de thuyas. Au premier croisement, soit à 12 km.

suivre tout droit direction Les Bordes et sur la gauche vers le parking du lavoir. Durant l'hiver et le printemps 1944, quelques jeunes hommes passèrent dans la clandestinité et engagèrent la lutte armée contre l'occupant. Ils étaient peu nombreux, et fondèrent les premiers maquis. De janvier à août 1944, dans cette partie de la fôret d'Othe, deux maquis s'implantèrent, grossirent, combattirent et furent attaqués; ils appartenaient à des organisations différentes mais portèrent le même nom: «Bourgogne». Nous vous proposons de marcher sur les pas de ces maquisards en suivant d'agréables sentiers que nous avons balisés pour vous. Nous y avons disposé des panneaux d'informations historiques qui vous permettront de découvrir ce que furent la vie et le combat des maquisards, ainsi que des résistants sédentaires qui agissaient en liaison avec eux et qui étaient nombreux, dans les fermes, les hameaux et les villages. Bonne randonnée!



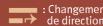
Le Code de bonne conduite du promeneur

Les circuits sont également praticables à cheval et en VTT après reconnaissance.

La Randonnée comme on veut, oui mais!...

- Respectez la nature. Soyez discrets, ne jetez aucun détritus, contrôlez vos animaux, respectez les récoltes que vous rencontrez.
- Soyez de la plus grande vigilance à l'égard du feu.
- Déconseillée en période de chasse d'octobre à février (se renseigner des dates en Mairies).
- Les promenades que nous vous proposons ne sont pas de la grande randonnée, néanmoins, n'oubliez pas ces quelques principes : ne surestimez pas vos capacités, prévoyez de l'eau pour la soif, prévenez toujours quelqu'un à votre départ.
- Certains sentiers ne sont pas balisés, mais pour ceux qui le sont, familiarisez-vous avec la signalisation rencontrée.







- Pour finir, soyez courtois en toutes circonstances, c'est une des règles d'or de la promenade.
- Les communes de Dixmont-Les Bordes propriétaires des parcelles traversées par le circuit déclinent toute responsabilité pour tout incident ou accident qui pourraient survenir aux promeneurs lors d'une randonnée sur l'un de ces sentiers.

Et maintenant... Bonne Balade!





Sur les pas des maquis Bourgogne



Maquisards en Puisaye

Dépliant réalisé avec le concours

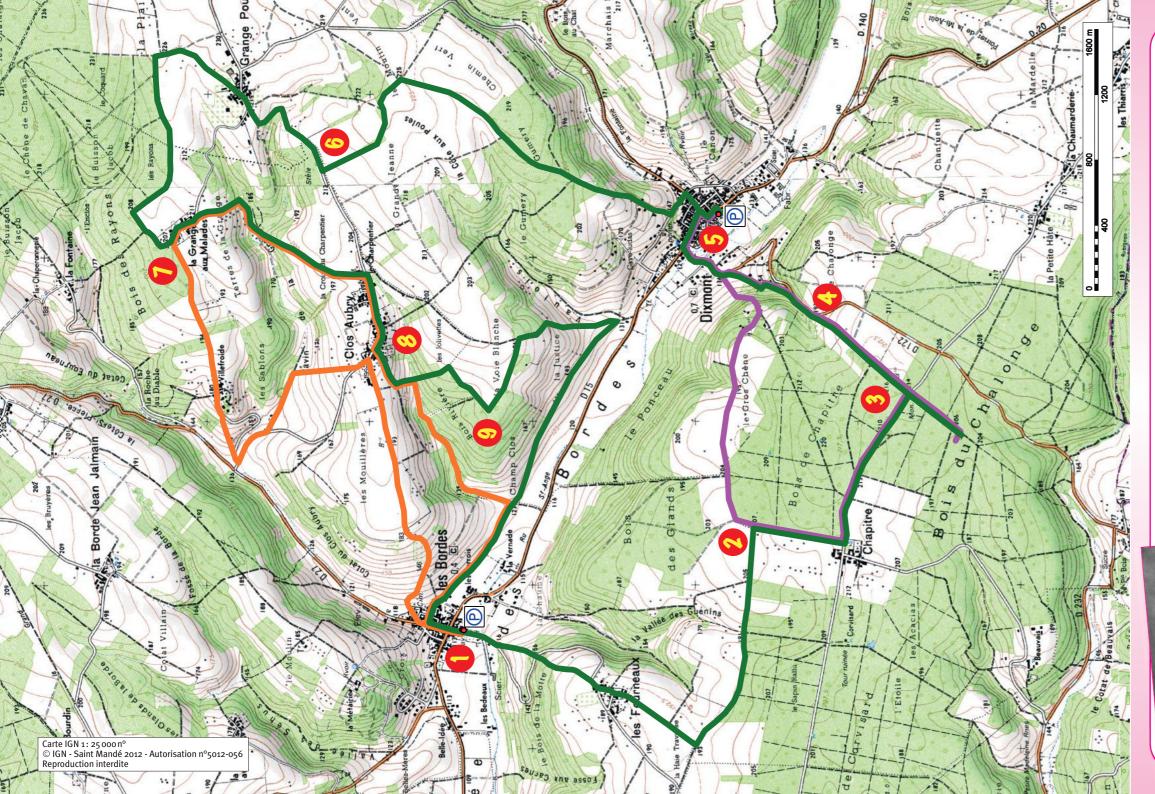












Circuit de l'attaque du 15 mai 1944

Facile - 7 km - 2h - Balisage rouge

- 6 Départ parking derrière l'église de Dixmont. Rejoindre la Fontaine et prendre à gauche sur 200 m la rue d'Eichtal. Prendre à gauche la route d'Armeau (D122) sur 500 m, puis à droite le chemin du Ponceau direction Le Gros Chêne sur 500 m. Poursuivre sur 1.3 km le chemin de terre jusqu'au point n°2.
- 2 Suivre à main gauche jusqu'à la route André Dussault et prendre à gauche la route sur 1km jusqu'au point n°3.
- 3 Prendre à droite l'allée Jack Marsden sur 400 m et à droite dans le bois sur 50 m pour voir la stèle commémorative du Maguis Bourgogne. Faire demi-tour pour revenir au point n°3. Traverser la route et emprunter le chemin sur 700 m pour aller jusqu'au point n°4.

4 Prendre à gauche la D122 sur 50 m puis descendre sur le chemin à gauche qui rejoint la

D122. Descendre à gauche la route et reioindre le centre du bourg de Dixmont et le parking au point

> Henri Mittay, fondateur du 1er maquis

Circuit de l'attaque du 3 août 1944

Facile - 9 km - 2h30 - Balisage jaune

- Départ "Les Bordes" au parking du lavoir. Rejoindre la Mairie Ecole par la D27, rue de la Mairie, direction Maurepas. A la troisième rue, tourner à droite et passer entre la Mairie et l'église, longer le cimetière, la route devient chemin. Le suivre sur 1,7 km jusqu'au hameau du Clos Aubry. Prendre la route à gauche sur 100 m puis à droite le chemin qui descend vers le bois. Après 400 m, longer le bois sur la gauche jusqu'à la route que l'on suit à droite sur 200 m et prendre à droite la route du Maquis Bourgogne. A 20 m, prendre à gauche le chemin qui rejoint la route. La suivre sur la gauche sur 1,1km jusqu'au point n°7.
- **7** Traverser le hameau de La Grange aux Malades et à sa sortie, prendre le chemin sur la droite pendant 1,2 km pour rejoindre le Clos Aubry. Prendre la route à droite jusqu'au point n°8.

8 Après 100 m, prendre à gauche, devant la boîte à lettres de la Poste, la route qui devient chemin

sur 200 m. Tourner et descendre à gauche sur 100 m puis prendre à droite sur 1km. A la croisée des chemins. reprendre à droite. direction Les Bordes et sur la gauche vers le parking du lavoir.

Louis Priault, fondateur du 2º maguis Bourgogne

